



DIP - SSEJ  
Direction  
Rue des Glacis-de-Rive 11  
1207 Genève

A tous les parents des élèves des  
établissements du cycle d'orientation et  
de l'école primaire du canton

N/réf. : PFR/lrl  
V/réf. : SSEJ-L489a/1023

Genève, le 20 octobre 2023

**Concerne : Prévention en milieu scolaire des "jeux dangereux" d'agression,  
de non-oxygénation et de défi**

Madame, Monsieur,  
Chers parents,

Le service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ) tient à vous rendre attentifs à une recrudescence de "jeux" dangereux dans certains établissements. En effet, le personnel encadrant les élèves a relaté des épisodes survenus dans plusieurs écoles du canton.

Ces « jeux » dangereux sont répandus dans le monde entier et touchent prioritairement un public d'enfants et d'adolescents ou jeunes adultes, filles et garçons, de tous milieux sociaux. Le but est de vivre une expérience, qui peut parfois se partager sur les réseaux sociaux (Tik Tok, Instagram, Snapchat, etc.).

On dénombre en général trois grandes catégories de "jeux" dangereux :

- les "jeux" de non-oxygénation,
- les "jeux" d'agression,
- les "jeux" de défi,

avec des combinaisons possibles.

Ces "jeux" peuvent se dérouler à différents endroits dont **la cour de récréation ou sur le chemin et aux abords de l'école, souvent en dehors du regard des adultes.**

L'alerte porte sur le fait que ces différentes pratiques présentent un risque réel pour la santé. En fonction du "jeu", il peut y avoir différentes conséquences : manque d'oxygène par suffocation ou forte contrainte sur la trachée, séquelles neurologiques, traumatisme cervical ou autre traumatisme en cas de chute suite à une perte de connaissance.

La prévention et la lutte contre les jeux à risque est une préoccupation de l'école dont le rôle est de prévenir ces pratiques banalisées, dites « ludiques », qui peuvent être à risque, **pour les enfants et les jeunes. Tous les acteurs de l'école sont mobilisés**, tout en étant attentifs à ne pas susciter des inquiétudes ou une curiosité pour ces types de "jeux dangereux".

Ces conduites à risque font l'objet d'une attention et d'une prévention renforcées au sein des établissements scolaires, qui se traduit concrètement par un renforcement de la veille, particulièrement durant les récréations et les lieux propices aux attroupements.

Compte tenu de leur gravité, il est nécessaire que ces conduites fassent aussi l'objet d'une prévention active de votre part. Nous vous invitons à avoir une discussion avec votre enfant afin de le ou la prévenir du danger de telles pratiques. S'il ou elle en est victime et/ou témoin, il est important de se référer à son maître ou maîtresse de classe.

L'infirmier ou l'infirmière de l'établissement scolaire ou la permanence téléphonique du Service de santé de l'enfance et de la jeunesse se tiennent à disposition pour toute question à ce propos.

Restant à votre disposition pour de plus amples informations, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers Parents, nos respectueuses salutations.



Pascal Freydier  
Directeur

